

C'est le dernier CHS-CT de l'année 2013.

La CGT Finances lit sa déclaration liminaire. 

L'ordre du jour est le suivant :

- ❶ Point d'étape relatif au dossier de fusion des écoles au sein de l'ENBD La Rochelle
- ❷ Examen des registres santé et sécurité au travail
- ❸ Compte-rendu de la visite des services SPF et PRS au CFP de La Rochelle
- ❹ Budget : utilisation du solde resté disponible au 20 novembre 2013
- ❺ Point sur l'immobilier DDFiP
- ❻ Intervention du médecin de prévention sur l'organisation de la médecine de prévention et sur l'étude de poste réalisée au SIP de La Rochelle Est
- ❼ Programmation de visite de locaux (art 52)
- ❽ Questions diverses

❶ Point d'étape relatif au dossier de fusion des écoles au sein de l'ENBD La Rochelle

Voici les points évoqués et les nouveautés qui nous ont été présentées par M CREUZET représentant l'antenne immobilière de Nantes et le directeur de l'École Nationale de la Brigade des Douanes.

1/ Concernant le désamiantage du bâtiment enseignement, les travaux se feront en milieu fermé comme l'avait préconisé et demandé les organisations syndicales depuis l'annonce des travaux de fusion. Ces travaux entraînent plusieurs changements dans le déroulement et le fonctionnement de l'école. (Cf CHS-CT du 24/09/2013)

- La date des stages et formation sera avancée au 1er semestre 2014.
- 20 studios (Résidence Agrenor) seront aménagés pour être utilisés pendant la durée des travaux comme des bureaux d'enseignant
- la logistique et la coordination des stages seront implantées provisoirement dans le bâtiment 101C
- La direction de l'école réfléchi pour trouver des locaux pour les élèves voulant consulter internet « cyberspace » et de la documentation papier dans le cadre de la scolarité. La CGT a insisté sur le maintien de ses espaces

2/ Concernant le DOJO, un local d'une plus grande surface sera intégré au sein de la plate-forme technique. L'actuel DOJO servira à agrandir et moderniser la salle de musculation.

3/ Il était prévu la construction d'un local enseignement Ragon. Le projet disparaît, l'actuel local étant maintenant considéré en état satisfaisant.

4/ Le musée de la fraude va changer de nom et sera installé dans la direction actuelle.

5/ Sur le futur nombre de sanitaires dans le bâtiment enseignant, la centrale a revu sa copie en proposant l'implantation au total de 4 blocs sanitaires. C'est une réponse positive, aux demandes de l'intersyndicale au dernier CHS-CT

À noter que pour obtenir le financement par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour rendre les futurs bâtiments de cette école accessible, le procès-verbal du CHS-CT du 24/09/2013 ou figure ce point doit être validé par les organisations syndicales. Cela représente un budget de 400.000 €. En conséquence, après une interruption de séance, il a été décidé de réunir un CHS-CT restreint en décembre avec comme seul point à l'ordre du jour la validation de ce procès-verbal des qu'il aura été rédigé. *(Ce CHS-CT s'est déroulé le vendredi 6 décembre 2013)*

② Examen des registres santé et sécurité au travail

FICHE NAVETTE DDFiP 2013-27 : Un agent s'occupant entre autres de la gestion d'un immeuble a reçu des décharges électriques lors de travaux. Il demande des gants de protection. La CGT demande que tous les agents qui sont affectés à ces tâches d'entretien soient correctement équipés et rappelle que le CHS-CT a déjà financé des kits d'équipement pour effectuer des travaux électriques.. L'Assistant de Prévention explique que ce cas a été traité en urgence et assure que les autres agents disposent d'un équipement suffisant.

FICHE NAVETTE DDFiP 2013-31 : La Trésorerie de Saint Pierre d'Oleron demande l'installation d'un rideau de chaleur devant protéger les agents affectés à la réception des courants d'air froid lorsque les redevables rentrent dans ce site. La CGT a demandé que **cette dépense figure dans le budget du prochain budget du CHS-CT. (À suivre)**

FICHE NAVETTE ENBD 2013-7 : Il est demandé par les représentants du personnel d'intervenir très rapidement dans un bureau où les fuites d'eau provoquées par des problèmes d'étanchéité font apparaître des moisissures ou de déplacer l'agent.

③ Compte-rendu de la visite des services SPF et PRS au CFP de La Rochelle

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de cette visite ainsi que les réponses et les engagements d'administration portant sur les dysfonctionnements suivants.

Vous ouvrez le fichier [Ici](#) et pour afficher les commentaires, il suffit de passer la souris sur cette image



④ Budget : utilisation du solde resté disponible au 20 novembre 2013

Vous trouverez sous forme de tableau le récapitulatif des dépenses : *(En attente de la transmission du relevé définitif par le secrétariat)*

⑤ Point sur l'immobilier DDFiP

PROBLEME D'ETANCHEITE ET D'ISOLATION DU 3EME ETAGE A FETILLY.

Lors du dernier CHS-CT, la CGT a demandé qu'il lui soit communiqué le rapport de l'antenne immobilière de Nantes datant de 2004 concernant la construction du troisième étage.

La DDFiP a remis en séance une copie de ce rapport ainsi que trois pages d'analyse sur le traitement des malfaçons et les désagréments constatés suite à la surélévation du troisième étage.

SUR LES MALFAÇONS

Un débat d'un peu plus d'une heure, parfois vif, s'est engagé entre les représentants du personnel, la DDFiP et le représentant de l'antenne immobilière de Nantes.

Nous ne ferons pas une transcription littérale de ce débat, mais un simple compte rendu, car la DDFiP

nous a appris qu'elle avait engagé la responsabilité décennale des entreprises ayant œuvré sur ce chantier.

Il est à noter que c'est la première fois que la DDFiP engage cette procédure. Elle est pour l'instant dans le début d'une phase amiable. Les propos ou les avis publiés sur ce compte rendu pourrait avoir des conséquences juridiques dont nous ne pouvons mesurer toutes les implications. Au cours de ce débat :

La CGT a demandé si dans ce cadre juridique (*la phase amiable*), les éventuels problèmes structurels de l'immeuble seraient étudiés par les experts. Le responsable de l'antenne immobilière de Nantes précise que dans ce cadre, les entreprises cherchent à se défaire de leurs responsabilités en impliquant les autres entreprises. La totalité des travaux serait donc en principe expertisé. . (À suivre)

La CGT constate que l'état est son propre assuré. Elle demande que l'administration engage un expert d'assuré, car elle considère que les responsables de l'administration de la DDFiP sont avant tout des fiscalistes et qu'ils n'ont pas les compétences requises pour discuter d'égal à égal avec les experts des diverses entreprises. La DDFiP a répondu qu'elle était dans la phase amiable avec les entreprises et non contentieuse.

SUR LES PROBLEMES D'ISOLATION

La DDFiP reconnaît les problèmes d'isolation. Pour le résoudre elle envisage différentes alternatives comme la pose de volets roulants, la pose de lames brise soleil ou de films occultant. Une étude devrait être confiée à un expert pour définir le traitement le plus approprié. Espérons que sur ce dossier, le financement suivra. (À suivre)

LES CHANTIERS ET TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

FETILLY : La deuxième phase des travaux est achevée. Les locaux ont été mis à disposition du SIE de La Rochelle EST. Les travaux suivent leurs cours

ROCHEFORT. 1ère réunion de chantier au 15/10/2013 avec coordinateur des travaux. Terminés en Mars 2014. Les travaux extérieurs pour le transport de fonds ont commencé et on a procédé au déménagement des archives du SIE. Le SIE devrait être installé au deuxième étage en janvier 2014.

JONZAC : Les travaux sont pratiquement terminés. . Le SPF (ex CH) a déménagé dans la 1ère semaine du mois de novembre.

DIVERSES DEMANDES CONCERNANT L'IMMOBILIER ET LES TRAVAUX

La CGT a évoqué les points suivants

CDFP de Saintes : Nous avons constaté que la présence d'une moquette dans un bureau génère des gros problèmes d'allergie pour un agent. Il a été demandé de remplacer cette moquette au moment des travaux prévus en 2014.

CDFP de Marennes nous évoquons de nouveau les problèmes récurrents de sécurité et d'incivisme sur l'arrière de ce site servant d'entrée du personnel depuis la construction d'un lotissement.. Les agents craignent aussi un accident. En effet, ce passage sert de raccourci pour se rendre au centre commercial le plus proche et des personnes passent en vélo ou en motocyclette alors que le dénivelé est très important. Depuis la mise en route du chauffage, il a été constaté que des personnes coupent l'arrivée du gaz tous les jours. Pour régler définitivement le problème, **il suffirait d'installer une clôture ou un grillage de quelques mètres. .**

* * * * *

⑥ Intervention du médecin de prévention sur l'organisation de la médecine de prévention et sur l'étude de poste réalisée au SIP de La Rochelle Est

Le médecin de prévention commente deux rapports

Le premier porte sur les fuites d'eau sur un des bureaux du SIP de La Rochelle EST.

Le médecin de prévention a constaté la réparation de la VMC. Il est demandé que les agents soit éloignés des dalles de faux plafonds touchées par cette fuite pour éviter tout risque d'allergie et de

s'assurer d'une bonne ventilation.

Le deuxième porte sur l'aménagement de 5 postes de travail de l'ENBD. Les préconisations portent sur la mise en place de luminaire spécifique, ou de fauteuil ergonomiques. Ces matériels sont financés par le budget du CHS-CT

Par la suite, le médecin de prévention a évoqué ses difficultés pour effectuer correctement son travail au cabinet médical situé à la cité administrative de Duperré.

La CGT est intervenue et a fait état des problèmes suivants :

- le bruit des travaux empêche le médecin de faire des examens (*cardiaque, auditif, pulmonaire*) lors des visites médicales.
- L'accessibilité au local est devenue impossible pour les personnes handicapées à cause des travaux ayant touché les voies d'accès.
- La durée des travaux de rénovation devrait s'étaler sur plusieurs mois (plus de 12 mois)

La DDFiP a expliqué qu'elle avait rénové entièrement le local et procédé à la réparation des fuites constatées au troisième trimestre. La centrale a pris le parti de ne plus faire appel à la location et de laisser ensemble les services sociaux et le cabinet médical. Pour 2014, l'immobilier appartenant à la DDFiP n'a pas la possibilité d'accueillir le cabinet médical ainsi que les services sociaux. Le problème pourrait être réglé si la direction peut s'installer après son acquisition dans l'immeuble de l'ARS (Horizon 2015/2016)

Pour l'ENBD, les travaux de fusion des écoles des douanes pour l'instant empêchent toute installation du cabinet médical et du médecin de prévention.

La CGT a réagi vivement face à ce constat d'impuissance et considère qu'une solution de location devrait être envisagée pour le cabinet médical durant la durée des travaux. On ne peut pas prétendre vouloir donner une priorité dans ce ministère aux conditions de travail et laisser un médecin de prévention dans des conditions qui ne lui permet pas d'exercer son métier de manière satisfaisante. Nous rappelons que les services sociaux du département avait dû quitter leur location située aux minimes et dont le bâtiment avait été détruit par Xynthia. On demande aux agents de s'adapter aux différentes reformes et on fait face à une administration qui refuse de s'adapter. (**À suivre**)

* * * * *

7 Programmation de visite de locaux (art 52)

Après discussion il a été décidé de procéder aux visites suivantes pour l'année 2014

La trésorerie de la Rochelle hospitalière compte tenu de sa vétusté sera visitée au 1er trimestre 2014

Les sites suivants après travaux ou installation:

- Le site du CDFP Rochefort dans son ensemble après l'installation des 27 agents de la trésorerie municipale. La CGT a précisé qu'elle souhaiterait faire cette visite pendant la campagne d'impôt sur le revenu et en fin de mois. Le but étant que la délégation puisse observer la problématique de l'accueil sur ce site sur les pics de réception commun de la trésorerie et du SIP. (*Ces pics étant pour la trésorerie les fins de mois, et pour le SIP, la campagne IR et les sorties de rôles*)
- La trésorerie de Saint Savinien après les travaux d'agrandissement promis par la mairie en 2014.
- La trésorerie de Matha

* * * * *

8 Questions diverses

La CGT ainsi que d'autres organisations syndicales ont demandé plusieurs précisions sur le **DUERP**

- Son calendrier de mise à jour et quand est ce qu'il sera présenté au CHS-CT. Pour la DDFiP, Trois groupes de travail sont prévus entre le mois de janvier et février 2014 entre les représentants du personnel, quelques gestionnaires de site, la direction et l'assistant de prévention

- Les chefs de services ont reçu une formation sur la refonte du DUERP pas les membres du CHS-CT 17. Depuis la tenue de ce CHS-CT nous avons appris qu'une formation est prévue pour le 09/01/2014
- Le questionnaire de 8 pages adressé aux agents ne doit pas faire disparaître une réunion entre les chefs de services et les agents concernés. Les organisations syndicales ont tenus à préciser qu'elles seront très vigilantes sur la tenue de cette réunion surtout pour des services qui ont subi des déménagements ou des aménagements.

CDFP de Jonzac : On demande que le contrat de ménage (ONET) soit revu en accordant plus d'heures de travail aux femmes de ménage avec l'arrivée de la DTM et de ses 8 agents. La DDFiP répond que le contrat porte sur une obligation de résultat avec l'entreprise (ONET) et non sur un nombre d'heures. Il revient à l'administration par l'intermédiaire des gestionnaires de site de vérifier le respect de cet engagement. La CGT rappelle que la DTM doit prendre une partie des dépenses des charges d'entretien de l'immeuble de Jonzac dont une partie du contrat de ménage. Nous demandons que l'enveloppe budgétaire consacrée par la DGFIP au ménage de cet immeuble soit maintenue. **(À suivre)**

Le CHS a débuté à 9h00 pour se clôturer à 17h00 avec une pause méridienne d'une heure 15 minutes.